

Rôle du management dans la prévention des RPS

Nos interventions visent à sensibiliser les participants à la compréhension de la genèse et du développement des troubles psychosociaux afin qu'ils puissent questionner leurs pratiques de management. L'objectif final est de leur permettre d'adapter leurs.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques professionnels et les bénéfices d'une démarche globale,
- Comprendre les spécificités de la problématique des RPS, leurs expressions courantes, leurs déterminants, les moyens et les outils de leur prévention,
- Connaître les dispositions légales et réglementaires s'appliquant à la prévention des RPS et savoir les utiliser comme une ressource méthodologique,
- Intégrer la prévention des troubles psychosociaux dans les pratiques managériales.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le cadre règlementaire et les enjeux de la prévention des risques psychosociaux,
- La problématique des risques psychosociaux : définition et notions associées (mal-être, stress, stress chronique, violences internes et externes, harcèlement, burn-out...),
- La dimension psychosociale du travail : une ressource pour le travail
- Les déterminants des risques psychosociaux et les 6 familles de facteurs de troubles,
- Le repérage de signaux faibles,
- Les différents niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
- L'intégration de la prévention dans les pratiques managériales et la mise en œuvre d'une démarche de prévention,
- Études de cas.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation : Elle porte sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation.

METHODES PEDAGOGIQUES ET POINTS FORTS

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique.
- Travaux en groupe entier et en sous-groupes.

DETAILS DE LA FORMATION

Intervenant(s) :

La formation sera animée par un formateur ergonomiste et psychologue du travail, intervenant de terrain en prévention des RPS.

Public et prérequis :

Toute personne ayant des responsabilités d'encadrement ou de management de la santé au travail.

Effectifs :

Groupe de 10 participants maximum.

Durée :

2 jours, soit 14 h de face à face pédagogique.

Financement :

Ergonalliance est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

Toutes nos formations sont donc finançables par votre OPCO pour les salariés ou par le FIF-PL pour les travailleurs indépendants.